ECOVER: VERS UN PROCESSUS DE PRODUCTION ENTIÈREMENT DURABLE



Comment en sommes nous arrivés là ?



Les étapes

1980 - 2007

• 1980: Naissance d'ECOVER

Premier producteur de lessives sans phosphates

- 1992: Construction de la première usine écologique à Malle
- 2000: Certification ISO14001 de l'usine de Malle
- 2007: Ouverture de l'usine écologique de Boulogne



2007 - 2011

- 2008: Début de trois années de partenariat avec WaterAid
- 2008: Ecover est élu héros de l'environnement, Time magazine
- 2009: Certification ISO14001 de l'usine de Boulogne sur Mer
- 2009: Mise en production des Eco-surfactants
- 2011: Utilisation du GREEN PE pour les flacons

Ecover en 2011



Localisations en:

Belgique (prod.)

France (prod.)

USA

UK

Allemagne

Suisse

Presence dans 36 pays

- 157 employés
- Revenus (consolidés):
 2010 63 millions €

Notre VISION

Ecover contribue à créer des changements économiques, écologiques et sociaux dans notre société dans le but d'assurer un futur durable pour chacun d'entre-nous et pour les générations futures.

Notre Credo

- ne pas se contenter de ce que l'on a, créer ce que l'on veut
 - PENSER C'EST BIEN AGIR C'EST MIEUX

usines écologiques certifiées ISO 14001

Ecover à Malle, Belgique – 1992 La première usine écologique au monde





Ecover à Landacres, France – 2007

Située sur La première zone d'activité industrielle en Europe certifiée ISO 14001

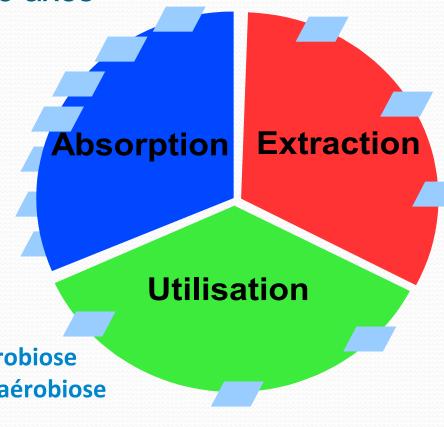




Depuis 15 ans nous réalisons l'ACV de nos produits selon notre modèle DIAMANT dans les

3 domaines d'impact selon 13 axes

- 1. Les ressources renouvelables
- 2. La chimie verte
- 3. La proximité des ressources
- 4. L'efficacité primaire
- 5. L'efficacité secondaire
- 6. La sécurité du consommateur
- 7. La vie aquatique (EC50)
- 8. L'impact aquatique limité (VCD)
- 9. Les ingrédients biodégradables en aérobiose
- 10.Les ingrédients biodégradables en anaérobiose
- 11.L'absence de phosphore
- 12.Les COV (composés organiques volatiles)
- 13.L'optimalisation de l'emballage primaire



Nos trois piliers

Efficacité comparable

L'efficacité des produits et la praticité sont au moins équivalents à celles des produits conventionnels tout en préservant la santé et le bien être des utilisateurs

Qualité durable

Des sources des matières premières, de la transformation jusqu'à la biodégradation ultime des produits, Ecover fait intervenir les valeurs économiques, écologiques et sociales

Prix équitables

Nos prix sont comparables à ceux de la chimie classique. Notre philosophie : pas question de profiter de la mode "produits verts"

Ecover -> Acteur innovant

2010: L'année des Eco-Surfactants

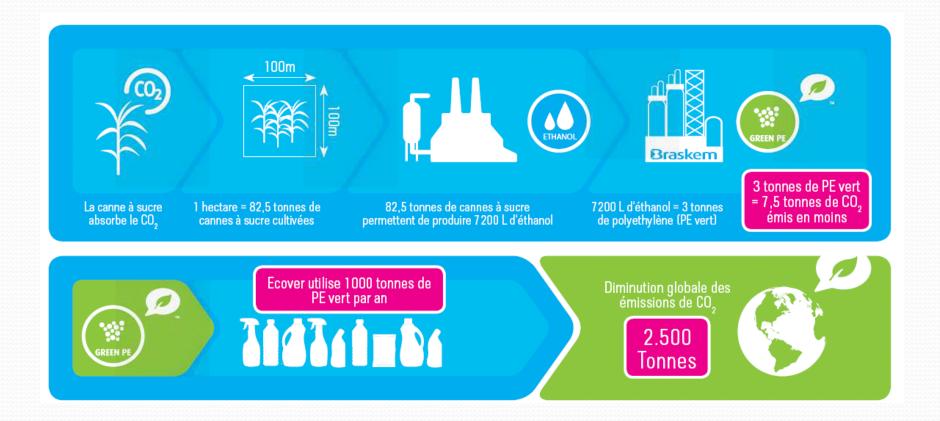


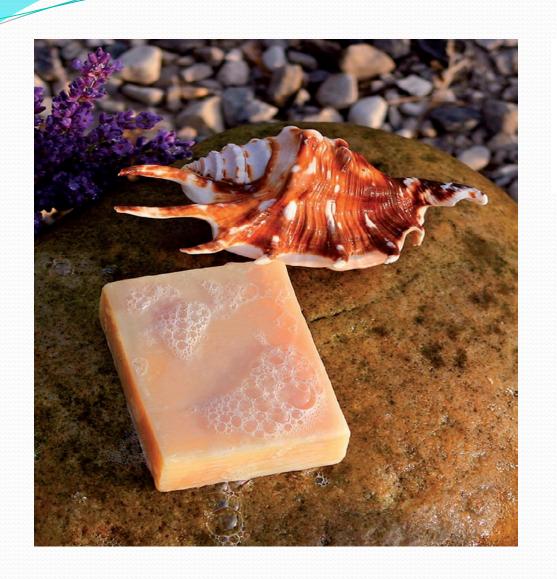
Depuis son origine, Ecover a toujours utilisé des tensioactifs d'origine végétale. Les Eco-Surfactants sont fabriqués par un procédé biochimique et non pas par une synthèse pétrochimique. Les Eco-Surfactants d'Ecover sont protégés par un brevet européen. C'est à ce jour le seul tensio actif complement naturel

Ecover -> Acteur innovant...

plantastique
100% BOUTEILLE VEGETALE
100% RECYCLABLE

2011 : Emballage à base de canne à sucre 100% recyclable, renouvelable et réutilisable !







transmettre nos connaissances dans la détergence et le développement durable au travers de la vision d'une entreprise pionnière.

ANNEXES

Modèle DIAMANT: détails



Axe 7: La vie aquatique (EC50)

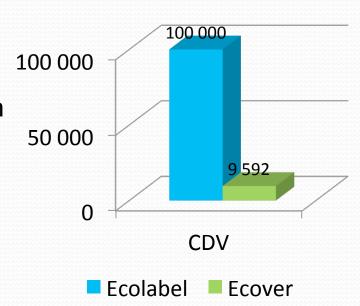
Test d'écotoxicité sur tout le produit

 Invertébré aquatique (Daphnia magna) & algue (Selenastrum capricornutum)

 Tests de laboratoire standards (OECD 202 & OECD 201)

Axe 8 : le Volume Critique de Dilution

- Le volume critique de dilution (VCD) est un critère le l'Ecolabel et l'un des 13 critères de notre modèle "Diamant". Il mesure les conséquences de l'usage d'un produit sur la toxicité aquatique
- On détermine ainsi la quantité d'eau nécessaire pour rendre une dose de produit inoffensive pour la vie aquatique.



Exemple: La quantité maximale d'eau autorisée par l'ecolabel pour neutraliser une dose de détartrant WC est de 100.000 litres. Notre produit équivalent pour sanitaires ne nécessite que 9.592 litres

Axes 9 & 10: Biodegradabilité

- Bien plus exigeant que les impositions légales
- Aérobique (axe 9): tous les ingrédients
- Anaérobique (axes 10):
 les tensioactifs

La législation actuelle n'exige Que la biodégradabilité ultime des tensios actifs à hauteur de 60 % en 28 jours



Axe 13: Optimalisation de l'emballage primaire

- Mesure la quantité d'emballage par dose fonctionnelle de produit fini
- Notre souhait est de limiter au minimum le poids des emballages et d'utiliser au maximum des matériaux recyclés, recyclables, ou produits de manière naturelle (bioplastiques)

Le cycle de l'emballage durable aujourd'hui vers demain

